

LICENCE 2 ECONOMIE et GESTION
Parcours CPGE Lycée Marie Curie Versailles

Responsable pédagogique : Jean-Michel Etienne (Université) et Laurence Gauthier (Lycée)

Nom et Prénom..... N° Etudiant

Tél.Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	Lieu	Semestres	ECTS	CM	TD	Evaluations		Seuil de compensation
						Session 1	Session 2	
BCC1. Socle disciplinaire			35.5					10/20
Marché du travail et emploi	Université	3	3,5	33		ET	ET	
Comptabilité de gestion	Lycée	3	5	48		Lycée		
Mathématiques	Lycée	3	5	48		Lycée		
Microéconomie : concurrence imparfaite	Lycée	3	5	48		Lycée		
Economie de la concurrence et des organisations	Université	4	3,5	33		ET	ET	
Droit des affaires	Université	4	3,5	33		ET	ET	
Macroéconomie : l'économie ouverte	Lycée	4	5	48		Lycée		
Statistiques	Lycée	4	5	48		Lycée		
BCC2. Compétences disciplinaires complémentaires			14					7/20
Monnaie et finance	Université	3	3,5	33		ET	ET	
Introduction à la gestion financière 1	Lycée	3	3,5	24		Lycée		
Stratégie d'entreprise	Université	4	3,5	24	4.5	ET	ET	
Introduction à la gestion financière 2	Lycée	4	3,5	36		Lycée		
BCC3. Linguistique et transverse			10.5					7/20
Anglais 1	Lycée	3	2,5	24		Lycée		
Méthodologie 1	Lycée	3	2	24		Lycée		
PPEI	Lycée	3	1,5	12		Lycée		
Anglais 2	Lycée	4	2,5	24		Lycée		
Méthodologie 2	Lycée	4	2	24		Lycée		
Total annuel			60					
1 option facultative *		S3 <input type="checkbox"/> S4 <input type="checkbox"/>	Point bonus			ECI		

* Options facultatives : LV2, sport, atelier culturel, pratique d'un instrument ou engagement étudiant (point bonus de 0.25 par année ou 0,125 par semestre).

LICENCE 2 ECONOMIE et GESTION
Parcours CPGE Lycée Marie Curie Versailles

Responsable pédagogique : Jean-Michel Etienne (Université) et Laurence Gauthier (Lycée)

Modalités de contrôle des connaissances

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : Si la note de contrôle continu de session 1 est égale ou supérieure à 10/20, alors la note finale de l'UE en session 2 = 50% de la note de contrôle continu de session 1 + de 50% de la note d'examen de session 2.
Si la note de contrôle continu de session 1 est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE en session 2 = 100% note de l'épreuve de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECl : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne sur e-Campus

BCC : bloc de compétences et de connaissances.

Conditions de validation de l'année de Licence :

- Moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ET
- Moyenne du BCC1 « I. Socle disciplinaire » égale ou supérieure à 10/20 ET
- Moyenne du BCC2 « II. Compétences disciplinaires complémentaires » égale ou supérieure à 7/20 ET
- Moyenne du BCC3 « III. Linguistique et transverse » égale ou supérieure à 7/20.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (Accès aux services numériques et adresse mail « Paris-Saclay ») via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique consultables sur le site : <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant